

## Liminaire GT « CTAC - CHSCT - CTS SEP2 »

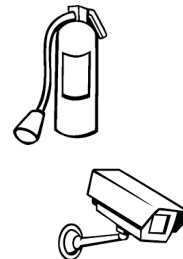
### Réorganisation des services de sûreté et de sécurité des sites ministériels de Bercy



« Pour ceux qui ont raté le début » :

Un premier GT commun aux 3 instances, s'était tenu le 17/05/2017, où nous avons rappelé nos attentes :

- des ÉCHANGES transparents et constructifs, SANS A PRIORI,  
- s'appuyant sur des GT THÉMATIQUES, et  
- ASSOCIANT LES COLLÈGUES des structures actuelles à toutes les étapes, en intégrant leur expertise reconnue



Nous nous étions rencontrés sur le sujet de la réorganisation des services de sûreté et de sécurité, dans un **premier GT commun aux 3 instances le 17/05/2017**, soit il y a 5 mois.

**Solidaires Finances** avait alors rappelé la ligne qu'il a toujours tenue en matière de sûreté et sécurité. Compte tenu de l'importance de ces sujets, nous avons réaffirmé en préalable notre exigence de transparence, d'objectivité, d'implication et d'esprit constructif de la part de TOUS les interlocuteurs et acteurs, et ce dans TOUS les échanges et les débats.

Nous avons rappelé aussi que nous étions prêts à nous engager dans un processus de réflexions, sans a priori, mais que tous les travaux, à toutes les étapes, devraient impérativement s'appuyer sur les compétences, l'implication, le professionnalisme, et la capacité à s'adapter des collègues en fonctions dans les structures actuelles.

En effet, toutes ces qualités ont déjà maintes fois été reconnues et ont déjà largement fait leurs preuves.

Elles sont par ailleurs indispensables pour construire un projet adapté à toutes les spécificités très fortes du Ministère, dont il faut rappeler qu'il est classifié d'importance vitale.

Nous avons également demandé, et cette demande a été exprimée à l'unanimité en intersyndicale, que soit engagé un programme de GT thématiques.

De tels GT avaient d'ailleurs été prévus par l'administration elle-même dans les documents préparatoires du GT de mai, et auraient dû se tenir de juin à octobre 2017.

Il restait à définir les différents thèmes et périmètres de ces GT, identifier les contributeurs requis, et les planifier dans un calendrier ...

Nous concluons alors que ces postulats et ces éléments de méthode constituaient pour nous une condition nécessaire pour parvenir à l'élaboration d'une solution qui, en s'appuyant sur l'expertise et l'adhésion de tous, serait réellement opérationnelle et fiable.



5 mois plus tard ...

nous sommes conviés ce jour à un 2ème GT, pour lequel des documents préparatoires ont bien été produits ...

... 5 mois ont passé depuis. Alors, où en est-on aujourd'hui ?

Nous sommes conviés ce jour à un 2ème GT dans le même format, pour lequel des documents préparatoires ont certes été produits. Et nous ne pouvons que souligner le gros travail de rédaction de fiches qui a été réalisé en amont de ce GT...

Mais malheureusement le satisfecit s'arrêtera là !



Documents préparatoires



**... MAIS**

**ces documents ne répondent pas à notre demande, notamment en terme de méthode, ni aux engagements pris lors du 1er GT :**

**Résultat, il y a un « flou » !**



En effet, tant dans leur **forme** que dans leur **fond**, la plupart de ces documents ne **répondent absolument pas à nos demandes** telles que nous venons de les rappeler, **ni aux engagements** qui avaient été pris lors de notre première rencontre de mai 2017.

**Sur la forme**, le statut de ces documents n'est pas clair. S'agit-il de **projets ou de documents aboutis et définitifs** ? Quant au dernier reçu, relatif au protocole de gestion du **temps de travail dans les équipes de sûreté**, il nous a été **communiqué bien tardivement**. De plus, heureusement qu'il est, lui, clairement qualifié de projet, car il **soulève plus d'interrogations et d'inquiétudes** qu'il n'apporte de réponses et de solutions.

**Sur le fond**, certains documents **entérinent des décisions** alors même qu'elles n'ont jamais **fait l'objet d'aucun débat**, d'autres semblent **conditionner le fonctionnement du dispositif à des personnes** expressément identifiées...

Bref, pris **séparément** ces documents pourraient présenter un certain **intérêt informatif** pour le GT, mais leur **ensemble et leur articulation** laissent une désagréable impression de **flou**, entretenu pour on ne sait quels desseins... qui en tout cas n'ont **rien à voir** avec de quelconques **contraintes de confidentialité**.

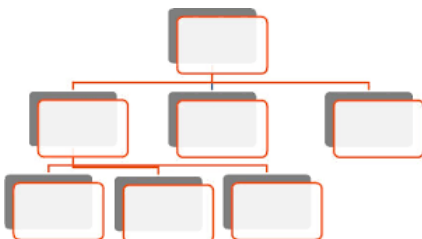
**Et en plus, il faudrait qu'on cautionne la réception du chantier !**

Aussi, la **situation** dans laquelle nous nous trouvons **aujourd'hui** peut se résumer ainsi. On **nous demande de cautionner la réception d'un chantier** qui consiste à **échafauder un bâtiment autour de quelques personnes** pour lesquelles **il est déjà décidé que les murs et le toit seront édifiés autour d'eux**, alors même **qu'aucune fondation n'a encore été mise en place, qu'aucun plan n'a été dessiné, et qu'on ne sait pas quels occupants** on installera aux différents niveaux, ni combien ils y seront...



Et pour couronner le tout, on dispose bien de **quelques briques, mais pas de ciment** pour les faire tenir entre elles...

Alors, bien sûr, nous ne sommes pas des « pros » de tous ces sujets, mais nous ne donnons **pas cher de l'avenir ni de la robustesse d'un tel édifice !**



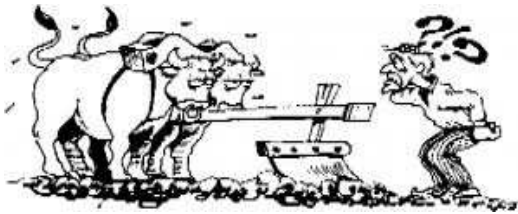
**Soyons sérieux !**

**On parle quand-même de la SÛRETÉ et de la SÉCURITÉ des sites ministériels !**

**Alors si on essayait d'y mettre un peu de méthode et de rigueur ...**

Mais revenons-en au **sujet sérieux qui nous réunit aujourd'hui**. Rappelons qu'il s'agit de **construire un projet d'organisation de la sûreté et de la sécurité** de notre Ministère.

Et, en la matière, il serait temps de **remettre les choses dans le bon ordre** et de **se poser les « bonnes » questions, avec rigueur et méthode**, et selon un enchaînement cohérent.



... et si on se posait (enfin) les  
« bonnes » questions ...  
sans griller les étapes, et  
sans mettre « la charrue avant les  
bœufs » !

En ce qui nous concerne, nous sommes atteints par un virus qui nous obsède depuis toujours : le « **QOQCCP** ».

Si cet acronyme ne parle pas spontanément à tout le monde, précisons qu'il s'agit d'une méthode d'analyse qui permet, en principe, de **n'oublier aucune des questions importantes** à se poser dans la conduite d'un projet.



Q.Q.O.Q.C.C.P.  
Comment ? Où ?  
Quoi ?  
Quand ? Pourquoi ?  
Combien ? Qui ?

Alors énumérons-les dans un **ordre logique** : Quoi ? Pourquoi ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Qui, ou avec qui ?

Et en les rappelant ainsi, il devient évident que **quelques étapes ont été allègrement « grillées »** dans le cadre de ce GT !!! Alors reprenons-les une par une très rapidement.

✓ **Quoi ?** Cette question doit être reposée car elle **semble avoir été oubliée** alors même que c'est celle qui doit constituer le fondement même de tous les travaux de ce GT dont le seul et unique objectif doit être de satisfaire à la réalisation et au bon fonctionnement de la **mission sûreté sécurité**, dont il convient donc avant tout, de définir le sens qu'on lui donne.

✓ **Pourquoi ?** Bien sûr, le **contexte actuel de notre société impose de fortes évolutions**, dans le domaine de la sûreté notamment. Pourtant, au-delà de cette contrainte externe qui s'impose à nous, la question mérite quand-même d'être soulevée, objectivement, car certains documents qui nous sont présentés semblent **vouloir faire table rase, par principe, de tout l'existant** alors même que jusqu'à présent **les structures et équipes en place ont déjà fait leurs preuves** dans les activités de sûreté et de sécurité.

✓ **Où ?** Cette question devra également faire l'objet de réponses, pour déterminer précisément **sur quels sites et selon quelles modalités s'appliqueront les différents dispositifs** qui seront élaborés. Et cette question de la localisation se posera également au sujet des **lieux d'implantation des structures qui auront à mettre en œuvre** les dispositifs mis en place (les PC par exemple).

✓ **Quand ?** Même s'il y a lieu de **fixer un calendrier**, rappelons qu'il est toutefois **primordial de laisser à ce GT le temps de mener toutes les réflexions requises**, y compris dans le cadre des **GT thématiques** qui devront être organisés. L'importance et la sensibilité des sujets méritent qu'on ne mette pas « la charrue avant les bœufs ».

✓ **Comment ?** Cette interrogation devra porter tant sur **l'organisation** du dispositif mis en place que sur les **moyens matériels et humains** mis à son service.

- **Concernant l'organisation**, au vu des documents qui nous sont soumis, **la scission des 2 activités sécurité et sûreté semble déjà actée** alors même que ce GT n'a conduit **aucune réflexion objective et contradictoire** sur cette décision d'organisation. Tout au plus des éléments de « benchmarking » nous ont été présentés, mais qui ne faisaient référence qu'à des entités où ces activités sont déjà dissociées. De plus, en terme de taille et/ou de sensibilité, les entités prises comme référence ne sont pas comparables avec notre Ministère.

Rappelons que cette décision « ne va pas de soi » et qu'elle nécessite un minimum d'arguments concrets pour la justifier et la légitimer.

Même si ces activités peuvent être considérées comme **2 métiers**, n'oublions pas qu'ils sont toujours exercés par des professionnels ... **d'une seule profession !**

Et jusqu'à présent, **tous les collègues** qui assurent l'ensemble de cette profession sur notre Ministère **ont fait leurs preuves** tant en matière de savoir-faire que de conscience

professionnelle. Et ce professionnalisme mérite d'être d'autant plus souligné qu'il s'est exercé **dans un contexte** qui a souffert d'un certain nombre de dysfonctionnements ... qui trouvaient tous leur origine dans des **défaillances managériales** pointées par les audits et enquêtes qui ont été réalisés !

Le dispositif futur doit **donc impérativement s'affranchir de ces fragilités-là ...**

- Cette dernière remarque nous amène naturellement au **2nd volet du « comment faire » : les moyens** à mettre à disposition du dispositif retenu, sur le plan **matériel et budgétaire**, mais aussi sur le plan **humain**. Et ce dernier point est **fondamental**, car c'est en grande partie de lui que dépendra la **fiabilité du futur dispositif**. Aussi, avant toute mise en œuvre, il faudra donc que toutes, et absolument toutes, les **règles** en la matière aient été **définies clairement et sans aucune ambiguïté** : les **effectifs** nécessaires (en déterminant bien les « minimums vitaux »), les modalités de **recrutement** et les statuts, les **grades, qualifications et habilitations** requis, les **interactions** entre structures, les **cycles de travail et les congés**, les principes de **prise en compte** « officielle » des **qualifications** et de **désignation des responsabilités** (selon des critères clairs, transparents, objectifs, connus et reconnus par tous), les possibilités de **formation**, de « **mobilité** » au sein du dispositif (évolutions de « métier ») et de **déroulement de carrière** (promotions), les mécanismes de **prise en compte des spécificités** (abondement de rémunération, ...), ...

**Combien ?** Bien entendu, pour **chacune des solutions** envisagées, la question de leur **coût** et de leur **efficience** devra être examinée.

**Qui ? ou plus précisément, avec qui ?** Après que, et seulement après que, toutes les questions précédentes auront fait l'objet de réponses précises, c'est évidemment aux **personnels des équipes déjà en place qu'il devra être proposé en priorité d'intégrer** ce nouveau dispositif, dont toutes les règles de fonctionnement auront alors été décrites avec précision.

Ils constituent en effet un vivier de **professionnels, connus et reconnus, motivés, formés, et déjà bien au fait des spécificités du site**. Ils sont donc les plus à même de pouvoir s'impliquer dans les futures structures, et les **faire fonctionner de manière fiable**.

En tout état de cause, le recours à des **prestataires** pour de telles activités est à **exclure**.

Pour faciliter cette dernière étape, un **tableau récapitulatif** pourrait être élaboré, listant les **différentes entités** constituées, avec **leurs missions et leurs activités, ainsi que leurs règles précises de fonctionnement**. Chacun pourrait alors ainsi se projeter dans la future organisation.

**Et maintenant ... si on arrêta les écrans de « fumée » pour ... éviter l'incendie !**

**En conclusion**, vous l'avez compris, pour nous aujourd'hui, les **bases d'un véritable dialogue** ouvert, sincère et constructif ne sont **pas au rendez-vous : étapes de décisions escamotées** ou déjà **actées sans concertation, flou entretenu** sur un grand nombre d'éléments et **notamment sur les règles de fonctionnement humain** (horaires, régimes indemnitaires, déroulements de carrière, ...) , ...

Toutes les **modalités de fonctionnement « pratico-pratique »** devront être débattues **dans les GT thématiques, avec l'aide d'experts** des thèmes considérés, pour éclairer et alimenter les réflexions du GT « général » et le cas échéant, étayer ses décisions.

Nous l'avons dit et répété, **les agents exerçant déjà des fonctions de sûreté-sécurité doivent aussi être associés à toutes les étapes de réflexions ET de décisions** concernant ce projet de **réorganisation de leur activité**.

**Ils doivent aussi pouvoir se projeter** en toute connaissance de cause dans le futur dispositif, et ne pas s'y trouver lésés.

Nous réaffirmons que ce sont là **les conditions nécessaires pour la mise en place d'une mission de sûreté-sécurité « renouvelée » et toujours opérationnelle et fiable**.

Merci